

DOCUMENT DE PRÉSENTATION

PROJET-PILOTE DE RECHARGEMENT DANS LA BAIE DE TADOUSSAC

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE TADOUSSAC

MAI 2020



**Municipalité de
TADOUSSAC**

Table des matières

Préambule	3
Potentiel du projet	4
Retombées régionales.....	5
Économiques	5
Connaissances	5
Mobilisation du milieu.....	6
Résumé du projet	8
Impact non-intervention	9
À court terme	9
À moyen terme	9
À long terme	9
Historique du projet	10
Situation actuelle.....	12
Activités prévues	15

Préambule

Village de 785 habitants, Tadoussac se trouve au confluent du fjord du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent. Porte d'entrée de la Côte-Nord, Tadoussac partage également ses frontières avec les régions du Saguenay et de Charlevoix. De par son cachet distinctif, son écosystème abondant et son histoire unique, Tadoussac est l'hôte de plus de 300 000 visiteurs annuellement.

L'icône de notre village de renommée internationale est sans aucun doute la baie de Tadoussac qui représente le carrefour touristique, maritime et économique. Bordée par le parc marin du Saguenay Saint-Laurent et le parc national du fjord du Saguenay, la baie de Tadoussac est aux prises avec le problème d'érosion des berges dû aux changements climatiques.

La richesse naturelle de Tadoussac oblige la municipalité à être visionnaire dans le choix de ses actions. En ce sens, la municipalité a un devoir de protéger ce lieu unique et d'intervenir avec une solution intégrée en harmonie avec le paysage naturel.



Potentiel du projet

Le projet-pilote de rechargement dans la baie de Tadoussac est une occasion de répondre au besoin criant de la protection de la baie face à la problématique d'érosion des berges et de glissements de terrain, mais également de redonner accès à la plage aux citoyens et visiteurs.

Ainsi, la présente opportunité permettrait à Tadoussac de mettre en valeur le plein potentiel de la plage tout en freinant une problématique criante et inquiétante pour l'avenir de son village, de ses infrastructures, de sa population et de son emblème: sa baie.



D'ailleurs, la réalisation de ce projet-pilote permettra à d'autres municipalités côtières de la Haute-Côte-Nord et de la Côte-Nord de profiter de l'expérience et des résultats de ce projet.

Retombées régionales

Économiques

Reconnue à travers le monde entier et membre des Plus Belles Baies au monde, la baie de Tadoussac est un symbole prisé par les touristes de tous les horizons. L'attractivité de la baie et, plus largement, de Tadoussac est un moteur économique majeur pour l'industrie touristique en Haute-Côte-Nord et au Québec.

Visiteurs Côte-Nord	= 460 000
Haute-Côte-Nord (71%)	= 326 600
Entreprises HCN	= 150
RH/Tadoussac	= + 1 000 emplois
Retombées économiques (HCN)	= 64 millions

Le village de Tadoussac est la troisième destination touristique internationale au Québec. Les visiteurs affluent des quatre coins de la planète par centaines de milliers pour venir découvrir l'unique beauté naturelle de Tadoussac où le fleuve Saint-Laurent, le fjord du Saguenay et la baie de Tadoussac se marient.

Tadoussac est un village mono-industrie. Les retombées touristiques de Tadoussac rayonnent sur l'ensemble de la région de la Haute-Côte-Nord, du Saguenay, de Charlevoix et du Québec. Tel que mentionné précédemment, notre village de 785 habitants génère plus de 1 000 employés, provenant de toutes les municipalités de la Haute-Côte-Nord et d'autres régions du Québec, travaillant dans plus de 60 entreprises.

Le projet-pilote de rechargement dans la baie de Tadoussac est nécessaire pour l'industrie touristique de Tadoussac et aura plusieurs impacts directs et indirects dans notre localité, notre région et notre province.

Connaissances

La recharge de plage à l'aide de sable et gravier est une solution novatrice. Son expérimentation fera la démonstration de l'efficacité de cette adéquation granulaire. Ainsi, les municipalités qui, comme Tadoussac, ne peuvent envisager le recul comme une solution durable pourront bénéficier de l'UQAR par son expertise d'accompagnement dans des projets similaires.

Nous prévoyons élaborer un rapport synthèse du projet-pilote. Ce rapport présentera étape par étape le processus de réalisation du projet: création d'un comité de travail, plan de communication, professionnels requis, partenaires, etc.

Mobilisation du milieu

La municipalité a travaillé en collaboration avec la collectivité pour arriver à un consensus. Un comité de travail avec des intervenants et organisations du milieu a été mis en place pour établir un plan de travail. Ce comité a travaillé à l'élaboration d'objectifs communs dans un souci de répondre à ces objectifs:

- Assurer la protection des biens, des personnes, des infrastructures municipales;
 - Les cottages de la communauté des estivants sont ciblés directement par la problématique.
- Trouver une solution durable à la problématique d'érosion des berges;
- Conserver l'intégrité, historique, naturelle et visuelle de l'une de plus belle baie au monde;
- Enrayer toutes possibilités de glissement de terrain afin de sécuriser la plage ainsi que ses utilisateurs.

De plus, une rencontre citoyenne a été organisée et une entente collective d'un concept intégré a été convenue.

Dans le cadre de la réalisation du projet-pilote de rechargement dans la baie de Tadoussac, l'ensemble des partenaires seront membres du comité de travail que nous mettrons en place.

Le comité des citoyens du projet d'érosion est un partenaire clé dans le projet d'érosion des berges. Ce regroupement citoyen a collaboré avec la municipalité pour la recherche d'une solution durable qui serait adaptée aux résidents du secteur. En plus de participer à toutes les étapes du projet, le comité veille à l'acceptabilité sociale du projet et à relayer l'information auprès des résidents de ce secteur majoritairement anglophone.

Le comité Zip de la Rive Nord de l'Estuaire détient une expertise en recharge de plage sur la Côte-Nord qui sera mise à profit dans ce projet-pilote.

Le parc marin du Saguenay Saint-Laurent sera consulté dans ce projet pour ses connaissances du territoire naturel et des écosystèmes de la baie qui se trouve à la frontière du parc.

La MRC Haute-Côte-Nord sera directement impliquée à titre de propriétaire de certains terrains aux prises avec une problématique de glissement de terrain. La MRC sera membre de la table de travail à titre d'organisation ressource.

La commission scolaire de l'Estuaire participera de façon collaborative au projet puisque l'école primaire est menacée par les glissements de terrain.

Le MAMH est partenaire depuis le début dans ce dossier.

L'UQAR offre son soutien par son directeur scientifique et la fourniture de ses équipements.

Voici les partenaires locaux et régionaux qui ont donné leur appui au projet-pilote de rechargement dans la baie de Tadoussac :

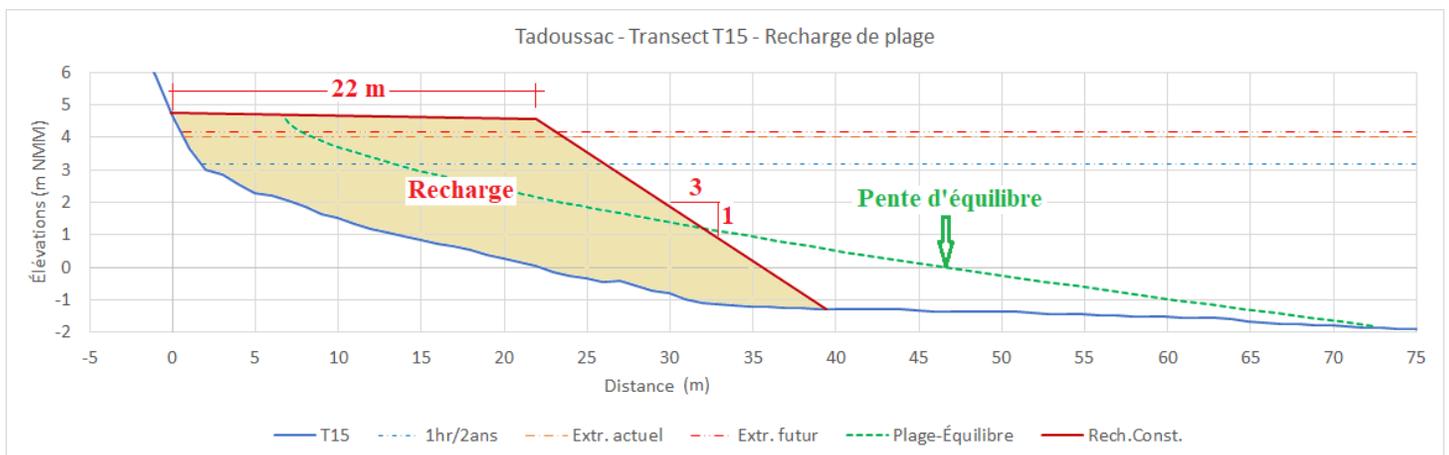
- MRC Haute-Côte-Nord
- Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire
- Comité des citoyens de Tadoussac
- Commission scolaire de l'Estuaire
- Parc marin du Saguenay Saint-Laurent
- Société de développement de Tadoussac (SDT)
- Club de la baie de Tadoussac
- Parc national du fjord du Saguenay
- Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)
- Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord

Nous tenons également à souligner que la municipalité est préoccupée par cet investissement majeur que les citoyens devront assumer en partie, il est important d'avancer ce projet de façon graduelle afin de valider le concept, la pérennité et les résultats du projet.

Résumé du projet

Depuis 15 ans, Tadoussac subit très sévèrement les impacts des changements climatiques dans sa baie. Avec la disparition progressive des glaces qui fournissaient une certaine protection de la côte contre les effets des tempêtes hivernales, l'érosion du pied de la falaise de Tadoussac s'est accélérée. Les murs de protection, construits de manière artisanale il y a 60 ans, sont dans un état lamentable (détruit/affaissés/renversés) ce qui a eu comme conséquence l'affaissement de la plage et des impacts directs avec d'importants glissements de terrain dans la falaise.

Le projet-pilote proposé vise la protection du pied de la falaise de Tadoussac dans la partie nord de la baie (150-200m) par le rechargement de plage en sable et gravier. Cette technique améliore significativement la résilience de la côte face à de fortes tempêtes et à la montée du niveau moyen de l'eau.



Impact non-intervention À court terme

Sans aménagement réalisé à court terme, les conséquences seraient lourdes pour le petit village de Tadoussac. Nous pouvons mentionner entre autres :

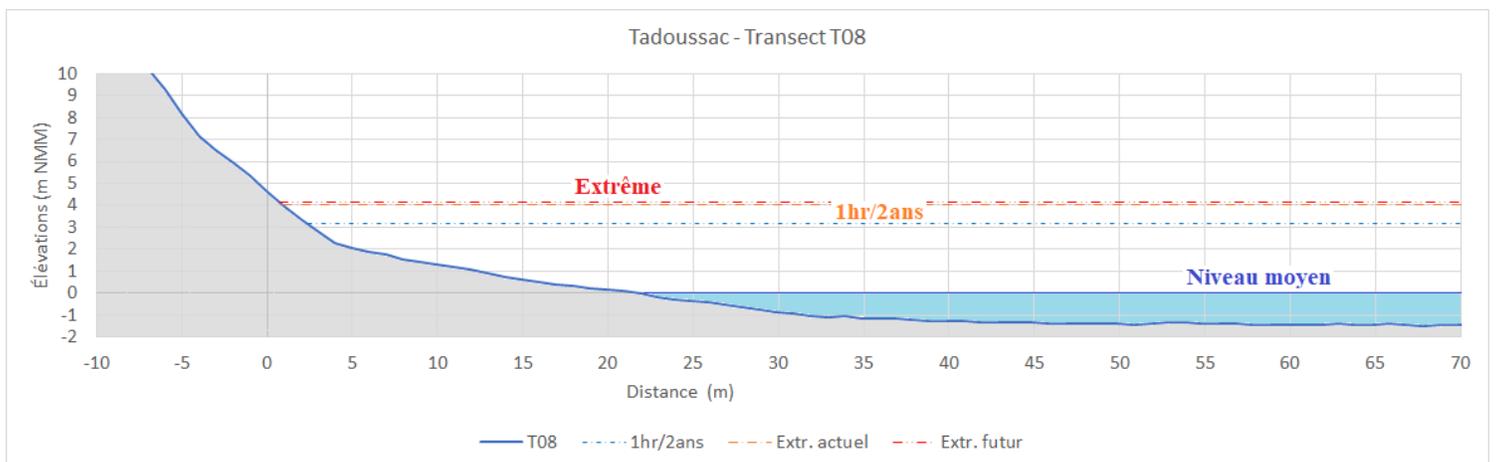
- Risque accru de glissement de terrain de la cour d'école primaire de Tadoussac, des infrastructures municipales publiques et des maisons secondaires patrimoniales en haut de falaise;
- Une partie grandissante de la plage en décombres;
- La perte d'accès à la plage.

À moyen terme

- Fragilisation de la réputation de Tadoussac et plus largement la déstabilisation de son l'industrie touristique qui est profitable pour l'ensemble de la Haute-Côte-Nord;
- La perte d'accès à la plage.

À long terme

- Une érosion des berges en croissance en raison des changements climatiques causant des perturbations climatiques de plus en plus intenses.
- La perte d'accès à la plage.



Historique du projet

2004 : Dépôt des cartes du comité expert du ministère de la Sécurité publique sur l'érosion des berges à Tadoussac

2004-2005 : Glissement important dans la baie de Tadoussac, évènement de mai et septembre (fortes pluies, grandes marées, etc.) problème d'érosion majeur (destruction d'une partie de mur en pied de falaise)

2004 à aujourd'hui : Présence active de supervision de baie de Tadoussac, plus de 8 avis techniques pour les propriétés du 176 Bord de l'eau ainsi 300-312-318-324-330 et 336 rue des Pionniers réalisés par le ministère des Transports du Québec pour le ministère de la Sécurité publique suite à des évènements causés par les changements climatiques.

Décembre 2005 : Mise en place d'un comité de travail sur l'érosion des berges et de glissements de terrain dans la baie de Tadoussac (plus de 8 rencontres) entre 2005 et 2013.

Membres : Municipalité de Tadoussac, ministère de la Sécurité publique (MSP), parc Marin du Saguenay–Saint-Laurent (PMSSL), représentants des citoyens, Parc national du Fjord du Saguenay (SÉPAQ), représentants du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Pêches et océans Canada (MPO), ministère des Transports du Québec (MTQ) et la MRC Haute-Côte-Nord.

Mars 2008 : Signature du protocole d'entente pour l'analyse de solutions (coûts et avantages) dans la baie de Tadoussac, aide de 150 000\$ avec une contribution municipale de 38 000\$.

Février 2012 : Dépôt de l'analyse de solutions en érosion côtière de la baie de Tadoussac.

Février 2013 : Dépôt du rapport synthèse de la protection de berge par recharge de plage pour la baie de Tadoussac.

Novembre 2014 : Analyse granulométrique de sédiment de site à proximité de Tadoussac.

2015 à 2018 : Recherche de financement, représentation auprès des différents ministères (Culture /Tourisme /Sécurité publique / MRC /DEC).

2017-2018 : Participation active aux rencontres du projet Résilience côtière de l'UQAR.

Avril 2019 : Rencontre d'un comité de travail initié par le MAMH impliquant tous les ministères, les organisations ainsi que les représentants du milieu pour établir un plan de travail pour relancer le projet de rechargement en sable et gravier dans la baie de Tadoussac.

Mai à août 2019 :

- Mandat d'arpentage pour la localisation des hauts de falaises, des limites des propriétés touchées par la problématique ainsi que les infrastructures municipales, secteur de la baie de Tadoussac
- Mandat pour la modélisation de la falaise dans la baie de Tadoussac
- Mandat pour le soutien technique dans le dossier

Juillet 2019 : Rencontre citoyenne : explication du dossier et de la solution retenue, mise en place d'un comité local directement touché par le problème de glissement de terrain et d'érosion pour établir un plan d'action court/ moyen/terme.

Septembre 2019 : Mandat pour la réalisation d'une étude géotechnique (M. Grondin) dans la zone d'intervention.

Dépôt d'une demande d'aide financière programme Climat municipalités Phase 2, volet 2.

Janvier 2020 : Acceptation du « projet-pilote de rechargement dans la baie de Tadoussac » dans le cadre du programme Climat municipalités pour un montant de 1 million de dollars.

Août 2020 : Acceptation du « projet-pilote de rechargement dans la baie de Tadoussac » dans le cadre du programme de soutien aux projets structurants de la MRC Haute-Côte-Nord pour un montant de 50 000 dollars.

Situation actuelle

Plusieurs glissements de terrain menacent actuellement des bâtiments situés en haut de la falaise (maisons patrimoniales et école primaire) et qui, si rien n'est fait, menaceront à moyen terme les infrastructures municipales et publiques (aqueduc et égout, conduite principale de l'alimentation en eau potable, route municipale principale, électricité et téléphonie).

- École (17 m actuellement);
- Résidences (14 m actuellement);
- Rue (28 m actuellement);
- La maison Dufferin devrait tomber à moyen terme.

Délabrée, délaissée et peu fréquenté l'accès actuel de la plage est également grandement limité en raison de son état naturel. Vous constaterez par les photos ci-dessous la gravité de la situation. Il est malheureux de constater que la majeure partie de la plage non entretenue et délaissée invite au vandalisme.

En effet, considéré parmi les plus belles plages au Québec et membres des Plus Belles Baies du Monde, sa plage est peu sécuritaire pour les usagers et montre des cicatrices visuelles inquiétantes et en contradiction avec la beauté du lieu.

Il est prioritaire pour la municipalité d'assurer la résilience de sa collectivité grâce à la protection de la baie de Tadoussac et des infrastructures en place.

Photos plage de Tadoussac 2019 :





Activités prévues

Le projet est divisé en 6 volets.

1. Communication : Mise en place d'une stratégie de communication pour maintenir la concertation de l'ensemble de la population autour de ce projet. Ressource humaine dédiée à ce volet.
2. Concertation : Embauche d'un chargé de projet, création d'un comité de travail pour la réalisation du projet-pilote comprenant des représentations significatives des organisations partenaires et représentations citoyennes.
3. Conception : Études techniques, définition des grandes lignes techniques du projet-pilote (dimensions, localisation, apparence), engagement d'une firme de génie-conseil, engagement d'une firme en vue de la mise en marche de l'évaluation environnementale, confection des plans et devis, appel d'offres, octroi du contrat.
4. Réalisation : Phase d'aménagement par la réalisation des travaux et de la surveillance.
5. Suivis: Implication de l'UQAR avant, pendant et après. Les données recueillies seront analysées et feront l'objet d'un rapport.
6. Gestion financière.